

Vol. 34 No 1 | Août - Septembre 2024



L'Ajout Municipal

Inauguration du Parc du P'tit Galet



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

2873, rue Laflèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saintpaulin.ca
www.saint-paulin.ca 



CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

15 août 2024
4 septembre 2024
2 octobre 2024

Sommaire

Mise à jour	02
Plan stratégique de développement 2024-2029	03
Remerciements à M. Simon Allaire	08
Remerciements à Caisse de l'Ouest de la Mauricie	09
Remerciements à M. Yves Perron	10
Les séances du conseil	11
Agrile du frêne	22
Maison des Jeunes	23
Proches aidants	24
Club Joie de Vivre	25
Calendrier des collectes	27

du lundi au vendredi
6 \$ à l'embarquement

**Tout l'été
SANS RÉSERVATION !**

Rendez-vous

Commissions

Formation

Loisirs

La bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Mardi : de 18h à 20h

Samedi : de 9h à 12h

L'Ajout Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août—Octobre—Décembre— Février— Avril—Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 16 août 2024

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

POUR UNE AMELIORATION CONTINUE DE LA MUNICIPALITÉ PAR LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSUTATS ET L'HARMONIE



PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2024-2029

SAINT-PAULIN

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2024-29

*À sa session régulière de juin, le Conseil municipal a adopté un nouveau Plan stratégique de développement visant **UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA MUNICIPALITÉ PAR LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS ET L'HARMONIE**. Pendant cette période et dans cet esprit, les élus et le personnel municipal vont se concentrer sur la réalisation des actions suivantes...*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Remplacer le directeur général qui a annoncé sa retraite.
2. Remplacer l'inspecteur municipal qui a annoncé sa retraite.
3. Conclure une entente de travail du personnel 2024-29.
4. Faire la mise à jour de la politique administrative et salariale des cadres.
5. Ajuster le plan d'effectifs aux besoins évolutifs de la municipalité.
6. Recruter le personnel nécessaire au fonctionnement de la municipalité.
7. Assurer la mise à jour de l'information publique mise en ligne par la municipalité.
8. Faire connaître les services offerts aux citoyens dans l'Ajout municipal.
9. Faire le tri de la documentation municipale accumulée.
10. Numériser les archives de la municipalité à conserver.
11. Confier à la Société d'histoire et de généalogie les documents et artéfacts à préserver pour leur valeur historique.
12. Féliciter les jeunes terminant un cycle d'étude.
13. Souligner les réussites des citoyens dans les différents domaines tels que la politique, les arts, les affaires, etc.
14. Souligner la contribution à la vie communautaire de citoyens, de commerces ou d'entreprises du milieu.
15. Offrir la sympathie des élus aux familles endeuillées.
16. Signaler l'arrivée de nouveaux résidents.
17. Développer des partenariats gagnant/gagnant.
18. Développer des projets écoresponsables et apportant du financement à la municipalité.
19. Assurer le décorum aux assemblées publiques de la municipalité.
20. Consulter la population avant de lancer un projet d'importance.
21. Stimuler la participation citoyenne.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Décider de l'appartenance municipale au regroupement des services d'incendie.
2. Faire la mise à jour du Plan d'urgence.
3. Mettre en place un système d'appel d'urgence.
4. Améliorer la signalisation et la sécurité de la zone scolaire.
5. Installer des caméras de surveillance pour dissuader la délinquance.

TRANSPORT

1. Faire la réfection du Ch. Des Trembles.
2. Faire la réfection de la rue Lucille-Bastien.
3. Obtenir du MTQ le pavage des rues Laflèche et Lottinville.
4. Faire la réfection de ponceaux sur la Grande-Ligne (côte Damphousse) et sur le Ch. Des Allumettes (rivière Roy).
5. Aménager une virée sur le Ch. De la Concession.
6. Faire l'analyse des limites de vitesses sur l'ensemble du territoire et procéder aux ajustements, si nécessaire.
7. Araser les trous d'homme.
8. Combler les nids de poule.
9. Dégager l'intersection Matteau/Laflèche en hiver.
10. Améliorer les possibilités de déplacement en vélo.
11. Dégager la neige des trottoirs des deux côtés des rues dans la zone des Quatre Coins.
12. Agrandir le garage municipal
13. Clôturer le terrain du garage municipal.

HYGIÈNE DU MILIEU

1. Faire l'analyse des installations d'égout pluvial dans le secteur du village.
2. Sensibiliser les citoyens à la problématique des égouts pluviaux.
3. Accompagner les propriétaires dans la mise aux normes de leurs installations.
4. Procéder à la vidange des étants aérés.
5. Réduire la fréquence des collectes des vidanges.
6. Ouvrir l'écocentre plus souvent et plus longtemps.
7. Acquérir progressivement les conteneurs utilisés à l'écocentre (plutôt que les louer).
8. Maîtriser l'écoulement du cours d'eau Rivière St-Louis.
9. Mettre de l'ordre dans la gestion des cours d'eau.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

1. Renouveler le bail de location avec la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie.
1. Assurer le maintien de l'école, du CLSC et de la poste.
3. Étudier la possibilité du retour du secours alimentaire.
4. Obtenir la présence régulière du CAB à St-Paulin.
5. Ramener une station d'essence à St-Paulin.
6. Développer la restauration à St-Paulin.
7. Ramener le Marché public à St-Paulin.
8. Faire la promotion des commerces locaux.
9. Offrir des cours en informatique, des cours artisanaux et culturels pour rompre l'isolement et améliorer la santé mentale.
10. Participer au programme national *Villes et villages en santé*.
11. Tout mettre en œuvre pour favoriser l'implantation d'une résidence pour aînés à St-Paulin.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

1. Dans le développement de St-Paulin, « *toujours chercher comment se démarquer !* »
2. Maximiser les zones blanches de la municipalité.
3. Stimuler le développement domiciliaire, notamment la création de logements.
4. Mettre en place un programme incitatif à la rénovation et l'embellissement des propriétés.
5. Obliger la restauration ou la démolition des bâtiments délabrés et revitaliser les terrains vacants dans les périmètres urbains.
6. Assurer la continuité au Comité industriel.
7. Favoriser l'établissement à St-Paulin d'entreprises écoresponsables.
8. Définir la vocation future de l'église.
9. Étudier la possibilité d'aménager un sentier pédestre en montagne.
10. Assurer la mise à jour de la réglementation municipale selon les besoins et l'évolution des changements gouvernementaux
11. Aider les entreprises à se conformer aux normes environnementales.

CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

1. Souligner le 175^e anniversaire de St-Paulin en 2025.
2. Organiser quelques fois par année une rencontre de concertation avec les différents organisateurs d'activités communautaires.
3. Restaurer les Trouvailles de St-Paulin (la vente de garage communautaire au parterre du Sacré-Cœur pendant le Festival Western).
4. Restaurer la Fête de la famille.
5. En été, offrir des spectacles en plein air.
6. Pour enfants, voir à l'organisation des activités suivantes : pataugeuse, baseball, mascotte Guy Mauve, chasse au trésor.
7. Pour les ados, voir à l'organisation des activités suivantes : planche à roulette, transport vers des sites extérieurs, party estival, etc.
8. Pour les adultes, voir à l'organisation des activités suivantes : cours culturels, volleyball, danse, spectacles, randonnée pédestre, etc.
9. Faciliter l'accès au Centre Réal-U.-Guimond pour les personnes handicapées.
10. Remplacer la porte coulissante de la grande salle du Centre Réal-U.-Guimond.
11. À la bibliothèque, ouvrir plus souvent.
12. Inviter des écrivains.
13. Restaurer le comité de lecture.
14. Faire lire des contes aux enfants.
15. Faire connaître les livres audios aux aînés.
16. Au Parc du Petit Galet, poursuivre l'aménagement du parc.
17. Clôturer la limite est du parc (le long du fond des terrains de la rue Bergeron).

Puisse toutes les citoyennes et tous les citoyens s'impliquer dans la réalisation de ce Plan stratégique 2024-2029

Nos sincères remerciements à



Monsieur le député,

Vous avez su, au cours des années, supporter notre milieu municipal et communautaire. Vous êtes à l'écoute de nos besoins.

Votre récent support à l'O.T.J. Saint-Paulin inc., responsable du Camp de Jour, permettra aux enfants qui y participent de voir leurs activités bonifiées.

C'est un plus pour tous. Merci!



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

Nos sincères remerciements à



Madame, Monsieur,

Depuis le début, vous êtes notre partenaire privilégié dans toutes sortes de projets culturels et communautaires.

Vous faites partie de notre vie municipale en nous aidant financièrement à réaliser, enrichir et bonifier nos projets pour notre population.

Merci pour votre présence constante!



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

Nos sincères remerciements à



Monsieur le député,

Vous avez su, au cours des années, supporter notre milieu municipal et communautaire.

Vous êtes présent pour nous et nous apprécions votre contribution.

Merci!



Saint-Paulin
Une municipalité plus
attentive aux personnes



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que les textes qui suivent sont des résumés des procès-verbaux disponibles à la municipalité.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 21 MAI 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 21H00 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Yves Damphousse, et Mario Lessard, et en l'absence de monsieur Guy Gagnon. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent. Deux (2) personnes composent le public.
2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier ou effectuer le paiement des comptes.
4. Il a été résolu à l'unanimité de prendre les mesures nécessaires afin d'apporter les corrections demandées, suite au rapport du conseiller en prévention des sinistres, électricité et systèmes du Fonds d'assurance des municipalités du Québec.
5. Le point 1.5 Ententes de travail a été reporté.

Autres « Administration générale »

6. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Sécurité publique »

7. Rien n'a été apporté comme sujet.

Transport

8. Il a été résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paulin est favorable au regroupement du Transport adapté du comté de Maskinongé et des Transports collectifs MRC de Maskinongé selon les modalités indiquées dans le rapport qui accompagnait la résolution.

9. Monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé nous a envoyé un courriel, via sa directrice de bureau et attachée politique, nous informant que notre municipalité recevra une aide financière, au montant de 35 000\$, pour l'amélioration des chemins.

Autres « Transport »

10. Rien d'autre n'a été apporté.

Hygiène du milieu

11. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil accepte la demande de monsieur Gilles Bergeron, concernant le raccordement de ses propriétés sises au 1280 et 1300 rang des Douze Terres et que les raccordements s'effectuent conformément au règlement 240 intitulé : *Règlement pour le branchement des propriétés au réseau d'aqueduc et /ou au réseau d'égout municipal*.
12. Le point 4.2 Dossier vidange des boues des étangs aérés a été reporté.

Autres « Hygiène du milieu »

13. Rien d'autre n'a été apporté.
14. **Point Reporté** : Le point 5.1 : Connexion -U, a été reporté.

Autres « Santé et bien-être des citoyens

15. Rien d'autre n'a été apporté.

Aménagement, urbanisme et zonage

16. Il est résolu à l'unanimité, suite à sa démission au 15 mai 2024, de remercier madame Gabrielle Lessard pour tous les services rendus à la municipalité de Saint-Paulin et à ses citoyens, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Paulin, depuis sa nomination, le 6 mars 2019.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription des membres du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Paulin à la formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme au prix de 125\$ par personne; formation obligatoire par le ministère des Affaires municipales.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

18. Rien d'autre n'a été apporté.

Culture et loisirs

19. Il a été résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne son accord, dans le cadre de *Saint-Paulin en Fête*, à la fermeture d'une partie de la rue Damphousse et à l'aménagement d'un espace en sable près des jeux d'eau, dans le parc du Petit Galet, qui ressemblerait à un genre de plage avec l'achat de quelques chaises style « Aridondack » et qu'il alloue, pour ce faire, un budget de 1 000\$ à 1 500\$.

20. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'abattage d'arbres morts sur des terrains municipaux et que le bois de ces arbres soit brûlé lors du feu de joie prévu dans *Saint-Paulin en fête*. Il a été aussi autorisé d'utiliser l'utilisation d'un camion municipal, pour aller chercher les jeux géants à Sainte-Sophie et à les retourner après l'évènement. Le camion devra être conduit bénévolement par monsieur le maire ou par une autre personne.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à prendre pour et au nom de la municipalité de Saint-Paulin, les décisions qui auraient été omises par l'adoption de résolutions mais jugées nécessaires pour la réussite de l'activité *Saint-Paulin en fête*, organisée par l'O.T.J. St-Paulin inc. les 20 et 22 juin 2024 et appuyée par le conseil municipal.

Autres « Culture et loisirs »

22. Rien d'autre n'a été apporté.

Parole au public

23. Il n'y a aucune intervention.

Levée de la séance

24. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h28.

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20H04 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. M. le conseiller Patrice Leblanc a motivé son absence. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent. Neuf (9) personnes composent le public.
2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2024.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 21 mai 2024.
5. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier ou effectuer le paiement des comptes.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'entente de travail du personnel de municipalité de Saint-Paulin pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter la nouvelle politique administrative et salariale fixant les conditions de travail du personnel cadre de la municipalité de Saint-Paulin.

8. Il a été résolu à l'unanimité d'appliquer la nouvelle politique salariale aux cadres retraités, soit monsieur Ghislain Lemay et monsieur Gilles Bergeron ainsi que les conditions particulières déjà négociées lors de leur retour au travail.
 9. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le Plan stratégique de développement 2024-2029, lequel est décrit dans le document intitulé : « *Pour une amélioration continue de la municipalité par la gestion axée sur les résultats et l'harmonie* ».
 10. Il a été résolu à l'unanimité de remercier sincèrement monsieur Serge Dubé pour tout le travail qu'il a effectué bénévolement lors de l'élaboration et jusqu'à la réalisation du Plan stratégique de développement 2024-2029 de la municipalité. Comme convenu la municipalité versera à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin inc. La compensation prévue au montant de 1 977.50\$ pour aider à la réalisation et à la production du livre historique sur Saint-Paulin.
 11. Il a été résolu à l'unanimité que la répartition des tâches des membres du conseil municipal, soit la suivante :
 - Administration générale** : M. Claude Frappier et M. Patrice Leblanc : Ressources humaines.
 - Sécurité publique** : M. Martin Dupuis, M. Claude Frappier comme représentant sur le conseil d'administration de la Régie incendie et M. Martin Dupuis comme représentant substitut sur le conseil d'administration de la Régie incendie.
 - Transport** : M. Jacques Frappier
 - Hygiène du milieu** : M. Yves Damphousse
 - Santé et bien-être des citoyens** : M. Mario Lessard et M. Mario Lessard comme représentant sur le conseil d'administration de l'O.M.H. Anna-Milot
 - Urbanisme** : M. Martin Dupuis
 - Loisirs et culture** : M. Martin Dupuis, M. Guy Gagnon, adjoint. M. Martin Dupuis comme représentant sur le conseil d'administration de l'O.T.J. St-Paulin inc. Et M. Mario Lessard comme représentant de la municipalité au niveau de la bibliothèque et à Réseau Biblio.
 12. Il a été résolu d'embaucher madame Noémie Blanchette pour combler le poste d'agent/agente de relations publiques, accepté dans le cadre du Programme Emplois été Canada pour une durée de 8 semaines/35 heures par semaine au taux horaire de 23\$.
 13. Les membres du conseil municipal sont informés que l'agente de développement en loisir est présentement en arrêt de travail.
- Autres « Administration générale »**
14. Des informations sont données concernant le dossier de monsieur Vincent Jonckea.
 15. MRC de Maskinongé : dépôt de la répartition de la dette à long terme pour l'année financière 2023. La dette totale s'élève à 9 672 252\$ et la part de la municipalité de Saint-Paulin est de 330 957\$.

Autres « Sécurité publique »

16. Dépôt des documents suivants de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé :
 - . Rapport d'activité 2023
 - . Copie des règlements adoptés le 14 mai 2024.

Transport

17. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la cotation de *Pavage Gravel inc, de Louiseville* pour des travaux de réfection du pavage à l'extrémité de la rue Plourde pour un montant de 5 040\$ plus taxes.
18. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement de la facture d'agrandissement du garage municipal de *Les entreprises Auclair* soit effectué en tenant compte que la réception définitive des travaux s'est faite le 31 mai 2024. Un premier paiement sera fait immédiatement de 66 183.06\$ et une retenue de 11 482.55\$ sera effectué le 4 juillet 2024.
Le paiement de *Hétu-Bellehumeur architectes inc.* sera effectué au montant de 2 874.38\$.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'informer le ministère des Transports et de la mobilité durable de la présence de la plante envahissante, la renouée du Japon, au bord de routes comme la 349 situées sur le territoire de la municipalité de Saint-Paulin. On demande au ministère d'entreprendre les mesures nécessaires pour débarrasser les bords de route de la renouée du Japon.

Autres « Transport »

20. Rien d'autre n'a été apporté.

Hygiène du milieu

21. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à *Sylvain Beauregard ing. et agr. Consultant en agroenvironnement et valorisation des matières résiduelles fertilisantes, Lanoraie* le mandat de recyclage agricole des boues municipales de Saint-Paulin. Le montant pour un volume de boues de 285 tonnes s'élèverait à 10 630\$ plus taxes.

Autres « Hygiène du milieu »

22. Dépôt du rapport d'Écho-Tech H2O pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs d'épuration de la municipalité de Saint-Paulin en date de juin 2024.
23. Madame Caroline Auclair, Énergycycle, a fait parvenir un courriel pour informer la municipalité de Saint-Paulin, que la brigade verte sera de retour cette année pour venir à la rencontre des citoyens de la Mauricie pour informer et sensibiliser les gens sur différents sujets portant sur la gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être des citoyens

24. **Point Reporté** : Le point 5.1 : Office municipal d'habitation Anna-Milot / Acceptation des états financiers.
25. Considérant que le mouvement Desjardins ferme de plus en plus de Caisses, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paulin appuie la MRC de Bellechasse et ses municipalités dans leurs démarches afin de conserver leurs services financiers de proximité, vu l'importance de tels services pour nos collectivités.
26. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *Auclair & Landry, de Saint-Eustache*, pour la réparation de la cloison de la grande salle du Centre multiservice Réal-U.-Guimond au montant de 725\$ plus taxes. Les frais de transport sont à la charge de la municipalité.

Autres « Santé et bien-être des citoyens

27. Rien d'autre n'a été apporté.

Aménagement, urbanisme et zonage

28. Monsieur le conseiller Martin Dupuis donne avis de motion que lors d'une prochaine séance sera présenté un règlement, lequel constituera la sixième modification du règlement de zonage révisé no 252.
29. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro trois cent neuf (309) constituant la sixième modification du règlement de zonage révisé no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
30. Il a été résolu à l'unanimité que l'assemblée publique se tiendra le samedi 22 juin 2024 à 8 heures am au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, pour le projet de règlement numéro trois cent neuf (309) constituant la sixième modification du règlement de zonage révisé no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
31. Monsieur le conseiller Martin Dupuis donne avis de motion que lors d'une prochaine séance sera présenté un règlement, lequel constituera la septième modification du règlement de zonage révisé no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
32. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro trois cent dix (310) constituant la septième modification du règlement de zonage révisé no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
33. Il a été résolu à l'unanimité que l'assemblée publique se tiendra le samedi 22 juin 2024 à 8 heures am au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, pour le projet de règlement numéro trois cent dix (310) constituant la septième modification du règlement de zonage révisé no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
34. Il a été résolu à l'unanimité que l'assemblée publique de consultation concernant la demande de dérogation mineure de Développement Hervieux inc. concernant le lot 5 333 965 du cadastre du Québec se tiendra le samedi 22 juin à 8 h am au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

35. Dépôt du compte-rendu de la demande et orientation préliminaire de monsieur Alexandre Turner. Sa demande devrait être acceptée.

Culture et loisirs

36. Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Saint-Paulin félicite personnellement et sincèrement Angélika Blais, comme participante aux Championnats du monde et junior ICU de Cheerleading qui se sont tenus en avril à Orlando. Le Conseil félicite Angélika et toute son équipe d'être arrivées en 2^{ème} place dans la compétition International Open Small Coed Level 5 et ainsi se mériter la médaille d'argent. Bravo Angélika!

Autres « Culture et loisirs »

37. Rien d'autre n'a été apporté.

Parole au public

38. Dépôt d'une pétition relative à une réduction de limite de la vitesse sur le chemin des Trembles. La pétition a été déposée au bureau municipal et la lettre de présentation est signée par Georgette Rondeau et Richard Nault. 14 personnes du secteur ont signé la pétition. La demande est à l'effet d'abaisser la vitesse de 70 km/h à 40 km/h. M. Bruno Lajeunesse, un des signataires, est présent à la séance et explique la demande. Il demande la position du conseil municipal relativement à cette demande.

Réponse du Conseil municipal :

Étant donné qu'il y a des demandes similaires pratiquement pour tous les secteurs de la municipalité, le dossier des limites de vitesse sera étudié pour tous les chemins de la municipalité.

Mme Marie-Pierre Gauthier demande ce qui arrive avec sa demande d'abaissement d'une partie du trottoir en face de sa propriété rue Matteau.

M. Charles Ouellette signale une problématique concernant le trottoir en face de la propriété de son beau-père, rue Lottinville, se disant d'accord à effectuer personnellement les travaux correctifs nécessaires.

Mme Line Brodeur demande de tondre le terrain de la municipalité qui se trouve à l'intersection de la rue Limauly et du chemin de la Robine car des contribuables ont mis une table et des buts de soccer. Elle signale qu'il y a des automobilistes qui ne respectent pas les l'arrêt au coin de la Robine et de la rue Limauly. Elle demande des explications sur la coupe d'arbres effectuée par Hydro Québec sur le chemin des Pins et sur le chemin des Cèdres.

Ajournement de la séance au 26 juin 2024 à 21 heures

39. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée au mercredi 26 juin à 21 heures.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 8H00 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc (à partir de la résolution no 2024-06-150), Yves Damphousse et Mario Lessard. Monsieur Guy Gagnon est absent. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent. Une (1) personne compose le public.
2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. L'assemblée publique de consultation a lieu concernant le Premier projet du règlement numéro trois cent neuf (309) : Constituant la sixième modification du règlement de zonage no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018) relative au nombre de logements par habitation. Le projet est expliqué. Il n'y a aucune intervention concernant le projet de règlement.
4. L'assemblée publique de consultation a lieu concernant le Premier projet du règlement numéro trois cent dix (310) : Constituant la septième modification du règlement de zonage no 252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018) relative à la protection de l'environnement dans la zone industrielle. Le projet est expliqué. Il n'y a aucune intervention concernant le projet de règlement.

Monsieur le conseiller Patrice Leblanc se présente à la séance.

5. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le second projet du règlement numéro trois cent neuf (309) constituant la sixième modification du règlement de zonage révisé no.252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le second projet du règlement numéro trois cent dix (310) constituant la septième modification du règlement de zonage révisé no.252 (entré en vigueur le 17 juillet 2018).
7. L'assemblée publique de consultation a lieu concernant la demande de dérogation mineure de Développement Hervieux inc. concernant le lot 5 333 965 du cadastre du Québec et les marges de recul. La demande est expliquée. Les membres du conseil sont informés et le comité d'urbanisme recommande d'accepter ladite demande. Il n'y a aucune intervention.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation demandée par l'entreprise Développement Hervieux inc.

Parole au public

9. Il n'y a aucune intervention.

Levée de la séance

10. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 JUIN 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 21H 00 en présence des conseillers Martin Dupuis, Patrice Leblanc, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent. Trois (3) personnes composent le public.
2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Autres « Administration générale »

3. Rien d'autre n'a été apporté.

Sécurité publique

4. Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Paulin demande au gouvernement du Québec une révision de la *Loi sur la fiscalité municipale* relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge financière imposée aux municipalités pour le financement des services de la Sûreté du Québec.

Autres « Sécurité publique »

5. Rien d'autre n'a apporté.

Transport

6. Les travaux de l'agrandissement du garage municipal étant terminés, il est résolu à l'unanimité que le Conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux en date du 31 mai 2024 grâce à une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux et demande le versement de l'aide financière au montant de 107 789\$ à ce programme.
7. Il a été résolu à l'unanimité de mandater Stéphane Bérard CPA, Louiseville, comme auditeur externe pour valider la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels, tel que demandé pour le versement de l'aide financière du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux pour le projet d'agrandissement du garage municipal.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les entreprises Auclair* pour l'isolation de l'agrandissement du garage au coût de 3 800\$.

9. il a été résolu à l'unanimité d'informer les contribuables qui ont fait une demande de modifier le trottoir en face de leur propriété avant l'adoption de la résolution 2024-04-91 que :

Selon les disponibilités financières, la municipalité remplacera à ses frais les sections de trottoirs par des profils bas, cependant les adaptations sur les parties de terrain privés seront au frais des propriétaires.

Une entrée charretière, pour des propriétés résidentielles existantes, peut être modifiée mais sans excéder six mètres (6m) de largeur, cependant une autorisation de la municipalité est nécessaire. Six (6) propriétés sont touchées.

Autres « Transport »

10. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Hygiène du milieu »

11. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Santé et bien-être des citoyens

12. Rien d'autre n'a été apporté.

Aménagement, urbanisme et zonage

13. Il a été résolu à l'unanimité de confirmer, par la présente résolution, l'embauche de monsieur Jonatan Savard comme technicien à l'aménagement et à l'urbanisme adjoint en partenariat avec la municipalité de Charette, depuis le 17 avril 2024.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

14. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Culture et loisirs »

15. Rien d'autre n'a été apporté.

Parole au public

15. Mme Marie-Pier Gauthier remercie les membres du conseil pour leur décision concernant sa demande de modifier le trottoir en face de sa propriété.

Levée de l'assemblée

16. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

BONNES VACANCES À TOUTES ET
TOUS DE LA PART DE VOTRE
CONSEIL MUNICIPAL
ET DES EMPLOYÉS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN!



Insectes ravageurs à surveiller dans le déplacement du bois de chauffage!



Dos vert émeraude, ventre doré vif.

Il tue toutes les espèces de frêne.



Maison de Jeunes Au Bout du Monde

SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
1811 rue Dampousse

819-268-2709

mdjauboutdumonde@gmail.com

www.mdjauboutdumonde.org

2024



ACTIVITÉS D'AUTO-FINANCEMENT

LANCEMENT PETIT GALLET 20 juin

FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETEE 22 au 30 juin 2024

BARRAGES ROUTIERS 6 et 13 juillet

SOIRÉE FRIPERIE 3 juillet et 16 août

LAVE-AUTO 9 août

VENDREDI FOU 19 juillet et 16 août

SOUPER-SPECTACLE 23 août



ACTIVITÉS OUVERT À TOUS

ENTRETIEN DU JARDIN COLLECTIF

Du 11 juin à fin août

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

26 juin 2024 18h

CUISINES COLLECTIVES

5-12-19-26 août



ACTIVITÉS ESTIVALES POUR LES JEUNES DE 12-18 ANS

CHOCO-BRICO LAZER-TAG ET BUFFET DES CONTINENTS

PLAGE LA RONDE SUPERAQUA-CLUB

CAMPING SOIRÉE PARTAGE DES RÉCOLTES



EST-CE QUE VOUS ÊTES UNE PERSONNE PROCHE AIDANTE? Souvent la réponse est OUI mais vous ne le savez pas!



« Le proche aidant offre un soutien émotif, prodigue des soins ou rend divers services à une personne de son entourage qui est en perte d'autonomie physique ou cognitive. Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou long terme. Il aide un/une conjoint(e), un membre de la famille, un ami, un voisin...! »

Vous arrive-t-il de vous sentir débordé et de constater que vous n'avez plus de temps pour vous?

Vous n'êtes pas seul(e)!

« Proches aidants de la MRC Maskinongé » est là pour vous!

Nous vous offrons :

- Un accompagnement à domicile pour votre proche à tarif variable, selon l'évaluation;
- Un accueil de jour pour votre proche à nos locaux, les mercredis. Ce service est à faible coût et le repas est inclus;
- Un service de soutien téléphonique, à domicile, à nos bureaux pour de l'aide, de l'écoute et de référence;
- Un soutien de groupe comme des cafés-jasettes;
- Ateliers, formations;
- Activités de loisirs.

Osez d'abord prendre soin de vous afin de pouvoir poursuivre votre rôle de proche aidant.



819-268-2884
1-888-418-2884 (sans frais)
aidants@sogetel.net
prochesaidantsmrcmaskinonge.com
Suivez-nous sur FACEBOOK!



CLUB JOIE DE VIVRE de Saint-Paulin

L'invitation vous est lancée de devenir membre du Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25\$ par année ou 45\$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin, au coût de 15\$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Marie-Claire Picotte au 819 268-2165**.

PRENDRE NOTE DES DATES IMPORTANTES :

**26 août : Tournoi de pétanque, si pluie remis au jeudi 29 août, coût : 10 \$
et dîner seulement : 8 \$, contacter Marie-Claire Picotte au
819-268-2165.**

10 septembre : souper du mois

12 septembre : retour du baseball-poche

CAPSULE HISTORIQUE

Pour poursuivre notre capsule historique, voici les noms des membres du Conseil d'Administration du Club pour **l'année 1985** :

- Président : M. Benoit Duhaime
- Vice-président : M. Rosaire Frappier
- Secrétaire : Mme Monique Lavallée
- Trésorière : Mme Thérèse St-Onge
- Directeur : M. Wilson Diamond
- Directrice : Mme Aurella Brodeur
- Directrice : Mme Flore-Ange Damphousse

BONNE FÊTE À TOI, MEMBRE DU CLUB JOIE DE VIVRE DE SAINT-PAULIN

FÊTÉS DE SEPTEMBRE

01 Hélène Levasseur
08 Gaston Lemay
10 Jules Langlois
10 Alain Morin
12 Nicole Beauchemin
13 Jacques Chevalier
15 Jean Michaud
17 France Blanchard
18 Annie Lambert
21 Monique Hamelin
22 Yvon Levasseur
22 Lise Poulin Béland
23 Michel Blais
27 Chantal Archambault
28 Claude Descôteaux

FÊTÉS D'OCTOBRE

01 Yvon Rivard
01 Mariette Boisvert
02 Line Brodeur
02 Lise Auger
03 Benoit Leblanc
03 Ginette Lessard
04 Suzie Julien
06 Jean-Guy Dupuis
06 Claire Lessard
06 Hélène Diamond Frappier
08 Adèle Damphousse
08 Claude Lacerte
09 Francine Giguère
14 Lise Bertrand Léveillé
14 Pierrette Roy
14 Johanne Brodeur
16 Roger Lessard
16 Thérèse Plante

FÊTÉS D'OCTOBRE

16 Fernand Descôteaux
19 Roland Pelletier
20 Gaétan Pellerin
20 Parade Brodeur
20 Jules Picotte
20 Marie-Laure Elliott
21 Lise Juneau
21 Diane Lessard
21 Claude Gélinas
23 Jacqueline Grenier
23 Mariette Aubuchon
24 Lucie Arsenault
24 Louis Turner
26 Elise Lessard
26 Hélène Roy
28 Manon Picotte
29 Benoit Paquin
30 Hubert Gauthier

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES :

Gérard Picotte
Mariette Aubuchon

Louise Côté
secrétaire

Calendrier des Collectes

Septembre 2024						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6  	7 Écocentre
8	9	10 	11	12	13 	14
15	16	17	18	19	20  	21 Écocentre
22	23	24 	25	26	27 	28
29	30					

Octobre 2024						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4  	5 Écocentre
6	7	8 	9	10	11 	12
13	14	15	16	17	18  	19 Écocentre
20	21	22 	23	24	25 	26
27	28	29	30	31		

TIRAGE **PRIX EN ARGENT**

8 ACTIVITÉS DE TIRAGE !

À CHAQUE TIRAGE :
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES
CINQ PRIX EN ARGENT :

1 000\$ - 500\$ - 500\$ - 250\$ - 250\$

VALEUR TOTAL DES PRIX

20 000\$

400 BILLETS DISPONIBLES
100\$ LE BILLET

O.T.J. ST-PAULIN INC.

18 ANS ET +

Numéro de licence RACJ no. 2620

Les règles de participation et de fonctionnement peuvent être consultées sur le site de la municipalité au www.saint-paulin.ca
La vente des billets sera effectuée par les membres de l'O.T.J. St-Paulin inc. et au bureau municipal sur les heures d'ouverture.



Pour plus d'informations: (819)268-2026